



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

francophonie

Question écrite n° 49950

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie sur la revue Le français dans le monde. Après quarante années d'existence, le Gouvernement a annoncé la disparition de la seule revue des professeurs de français pour des raisons financières. Ainsi, avec une telle décision, c'est le français, son enseignement, sa diffusion qu'on assassine. En effet, cette publication constitue un lien indispensable pour ceux qui, souvent isolés, ont pour mission d'enseigner la langue française sur les quatre continents. On nous dit que la version papier est remplacée par une version électronique. Mais combien de professeurs à l'étranger auront la possibilité de lire une revue électronique ? Aussi, il lui demande de bien vouloir revenir sur cette décision afin que cet indispensable outil de rayonnement de notre langue perdure.

Texte de la réponse

Certains articles de presse ont pu donner à penser que la revue Le Français dans le monde allait disparaître. Comme l'a annoncé le Premier ministre dans son discours, lors de la cérémonie de clôture du Xe congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) qui s'est tenu à Paris du 17 au 21 juillet dernier, la revue Le Français dans le monde continuera à être éditée en version papier. Dans un souci de s'adapter aux nouvelles technologies de l'information et de la communication qui deviendront rapidement, dans le domaine de l'éducation, et notamment en ce qui concerne l'enseignement des langues, des outils indispensables à la formation des étudiants mais aussi à celle des enseignants, une diffusion gratuite sur Internet s'ajoutera à la publication traditionnelle. Dans le but de se rapprocher davantage de la communauté des professeurs de français, de répondre à leur attente et à leurs besoins, la conception de la revue sera désormais confiée à la Fédération internationale des professeurs de français. Le ministère des affaires étrangères poursuivra son soutien financier à cette publication et le ministère de l'éducation nationale continuera à mettre deux enseignants à la disposition de la FIPF pour diriger l'équipe éditoriale du Français dans le monde. Ce nouveau partenariat établi entre les pouvoirs publics et la FIPF permettra d'assurer la publication du Français dans le monde dans une version rénovée, à la diffusion élargie (pour mémoire, la revue, dans sa mission précédente, tirait à 7 500 exemplaires, dont 2 000 abonnements individuels, pour un public de professeurs de français dans le monde estimé à 900 000).

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49950

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 août 2000, page 4634

Réponse publiée le : 13 novembre 2000, page 6461